

À prévoir

Situation financière difficile

À sa réunion de la semaine dernière, le Conseil d'administration discutait d'un document déposé par le recteur Guy Massicotte et portant sur la situation financière prévisible de l'Université pour les trois prochaines années, de même que sur le coût des demandes déposées par le Syndicat des professeurs et des professeures à la fin du mois dernier.

Cinq éléments à considérer

Les compressions budgétaires générales, le financement des clientèles des dernières années, le financement des nouvelles clientèles, l'indexation des masses salariales et des autres dépenses et finalement les subventions au titre du redressement de la base de financement sont les variables dont on doit tenir compte lors de l'établissement des prévisions.

Au chapitre des compressions budgétaires, le ministère de l'Éducation a annoncé des compressions du niveau des dépenses de base de 5,1% pour chacune des années 1983-84, 1984-85 et 1985-86. En dollars constants, cette compression représente une somme totale de 2 407 000 \$. De plus, il a été question d'une compression additionnelle d'un maximum de 2% pour 1983-84, mais cette "coupure" n'a pas été considérée dans le total cité précédemment puisqu'elle n'a pas encore été confirmée.

Le financement des clientèles passées se fait selon la règle de financement utilisée jusqu'en 1981-82, c'est-à-dire selon

le taux de croissance moyen des deux dernières années. Étant donné qu'en 1980-81 l'UQAR avait obtenu une croissance de 15,41% de sa clientèle, elle recevra en 1983-84 une subvention de 333 000 \$. Toutefois, pour 1984-85, à cause de la diminution de 1% de la clientèle en 1981-82, l'Université subira une correction négative de l'ordre de 30 000 \$.

En ce qui concerne le financement des clientèles nouvelles, la croissance sera financée à 75% du coût par secteur disciplinaire. Les secteurs sont l'administration, le droit, les sciences humaines (sciences sociales et sciences de l'éducation), les sciences pures, les sciences appliquées et les sciences de la santé. Le coût disciplinaire en 1983-84 s'échelonnait de 2 564 \$ pour le secteur administration jusqu'à 7 536 \$ pour les sciences de la santé. Quelle sera l'évolution de la clientèle étudiante à l'UQAR au cours des prochaines années, surtout si l'on doit établir ces prévisions par secteur disciplinaire? Il est difficile de le dire, bien que l'on puisse croire qu'avec une accentuation de nos efforts de recrutement, il sera possible de se stabiliser au niveau de 1981-82, soit 2 580 étudiants équivalents temps complet. Il faut ici noter qu'une croissance globale de clientèle ne générerait de revenus additionnels qu'à la condition qu'elle survienne dans des secteurs disciplinaires financièrement avantageux et où il ne serait pas nécessaire d'ajouter des ressources humaines et matérielles.

Quant à l'indexation des masses salariales et des autres dépenses, l'Université fait l'hypothèse qu'il n'y aura pas de contrainte additionnelle dans ce secteur, ce qui implique que les coûts reliés aux

Vu la grande quantité d'articles que nous prévoyons publier dans les prochaines semaines, nous avons décidé, en dépit de la semaine de relâche, de sortir un petit "quatre pages" cette semaine, avec un tirage restreint.

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

SITUATION FINANCIÈRE DIFFICILE

avancements d'échelon seront remboursés intégralement par le MEQ.

Finalement, il semble illusoire de compter sur une révision des bases de financement avant plusieurs années. Si des révisions mineures survenaient avant ce temps, elles devraient obligatoirement servir au rem-

boursement de l'emprunt réseau contracté l'année dernière.

Compte tenu des éléments établis précédemment, on peut prévoir que l'UQAR aura accumulé un déficit total de 3 944 000 \$ au terme des trois prochaines années budgétaires, soit 24% des dépenses de base considérées en 1982-83.

TABLEAU I

	Compressions budgétaires générales	Financement clientèles passées	Compressions budgétaires nettes	Déficit accumulé
1983-84	834 000 \$	333 000 \$	501 000 \$	501 000 \$
1984-85	808 000 \$	(30 000)	838 000 \$	1 339 000 \$
1985-86	765 000 \$	-	765 000 \$	2 104 000 \$
	<u>2 407 000 \$</u>	<u>303 000 \$</u>	<u>2 104 000 \$</u>	<u>3 944 000 \$</u>

Demandes syndicales

Un calcul détaillé des sommes que représentent les demandes faites par le Syndicat des professeurs et des professeures, dans son projet de convention collective déposé en janvier, montre qu'elles pourraient engendrer des dépenses supplémentaires de 1 398 243 \$.

Le chapitre "Reconnaissance syndicale" ajouterait une somme de 21 136 \$ surtout occasionnée par des libérations syndicales additionnelles. Le chapitre 10 "Fonction du personnel enseignant" nécessiterait l'ajout de 722 490 \$ dû à une augmentation des dégagelements statutaires, à la création d'une banque de dégagelement pour la recherche, au passage de 57 à 59% de la capacité d'enseignement dispensée par les professeurs, à la direction de mémoires crédités, à la direction de mémoires et de thèses aux 2e et 3e cycles et aux services à la collectivité.

Une somme de 97 512 \$ serait ajoutée au chapitre "Congés sabbatiques et de perfectionnement", et une autre de 524 301 \$ au chapitre "Traitement" à cause surtout de l'application des règles d'intégration à la nouvelle classification proposée. Des sommes de 14 400 \$ au chapitre "Divers" pour l'ajout d'une ligne téléphonique directe et de 18 404 \$ à la lettre d'entente no 6 concernant la politique de subvention pour direction de thèses et d'études avancées viennent compléter le montant.

Le coût de ces demandes viendrait donc accroître le déficit pour les trois prochaines années.

TABLEAU II

	Déficit dû aux compres- sions(\$)	Demandes (\$)	Déficit total(\$)
1983-84	501 000	1 398 243	1 899 243
1984-85	1 339 000	1 398 243	2 737 243
1985-86	2 104 000	1 398 243	<u>3 502 243</u>
			<u>8 138 729</u>

Selon le recteur Massicotte, il est complètement irréaliste de penser à un accroissement des dépenses encourues par une convention collective au moment même où des compressions budgétaires nous mènent à un déficit accumulé énorme. "Déjà, dit-il, nous aurons accumulé en 1985-86 un déficit qui équivaut presque au quart de notre budget de base de cette année. Si l'on y ajoute d'autres dépenses par le biais de la convention collective des professeurs, nous arrivons à un déficit accumulé de plus de 8 millions de dollars en 1985-86, soit près de la moitié de notre base de financement de cette année. Il est évident que cela est impensable."

Les organismes de développement du milieu rural

La population rurale du Bas-Saint-Laurent a développé depuis les années 1960 une force de résistance et de revendication qui a impressionné plus d'un observateur. En fait, en mettant en place des organismes de développement communautaire, cette population luttait pour sa propre survie. Survie qui est encore une fois remise en cause par la crise sociale actuelle...

Quelle est la signification sociologique des luttes qui ont été menées jusqu'à maintenant?

Une équipe du GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec) vient de faire paraître un volumineux document (plus de 300 pages) qui décrit les orientations et le fonctionnement des organismes de développement communautaire de la région. En particulier, on a choisi trois organismes typiques, qui ont été analysés en profondeur: la coopérative du JAL, au Témiscouata; la société d'exploitation des ressources de la Vallée, dans la Matapédia; et le groupement forestier et agricole Taché, à Saint-Cyprien.

La dernière partie du volume tente par ailleurs de trouver les points de comparaison et les différences qui existent entre onze organismes de développement du Bas-Saint-Laurent.

Le document, qui constitue le 11e Cahier du GRIDEQ, a été préparé par une équipe rédactionnelle conduite par Hugues Dionne, professeur de sociologie à l'UQAR. Parmi d'autres collaborateurs, des étudiants(es) en développement régional ont travaillé à cette recherche.

Résister à la fermeture

Selon le document, pour bien comprendre les luttes de la population rurale, il faut les analyser "dans le contexte d'une résistance de la population à la fermeture d'un territoire toujours menacé. La lutte contre la fermeture des écoles, contre la réduction des services, contre la centralisation "urbaine"; pour l'amélioration des chemins, pour la création d'emplois locaux, pour un aménagement du territoire à partir d'une rationalité qui assure à la population l'occupation de son sol et un lieu de vie".

Les auteurs estiment que la mobilisation populaire pour prendre en main le développement des ressources du milieu aura été un "effet boomerang" de la logique du B.A.E.Q., dont le plan d'aménagement impliquait l'évacuation complète de certains villages. C'est avant tout à cette volonté de l'État que la population locale a résisté, en revendiquant une politique de développement rural où les ressources (forêt, agriculture, etc.) seraient



exploitées au bénéfice des gens du milieu. Les premières luttes se sont réalisées dans le domaine de l'exploitation forestière, en particulier dans le secteur de la forêt privée.

Par ce nouveau document, le GRIDEQ convie donc les lecteurs à mieux connaître le fonctionnement et le vécu des organismes de développement communautaire du Bas-Saint-Laurent. Quelles sont leurs particularités? Leurs réalisations? Leurs problèmes?

En somme, une page de l'histoire régionale, disponible au secrétariat du GRIDEQ (167, rue St-Louis, Rimouski, G5L 5R2) (724-1441), au coût de 9 \$.

8 mars: MOMENT PRIVILÉGIÉ

- . Pour échanger sur les conditions de vie faites aux femmes
- . Pour faire le point sur ce qu'on peut changer pour améliorer les quotidiens des femmes
 - dans nos milieux de travail
 - dans nos maisons

Invitation

- * À nous retrouver entre 15 h et 17 h au Salon bleu pour un partage d'information avec des invitées du milieu.
- * À souper en solidarité (trêve de la préparation du souper!). Voir le programme du 8 mars: des dépliants circulent ou se laissent lire un peu partout sur les tableaux.
- * À répondre aux sollicitations des affiches. Les pratiques des discours, vous les connaissez: partageons-les

ENSEMBLE.

Occupation:

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ (suite)

Quels sont les principaux facteurs qui influenceront le rôle du professeur d'université, dans les prochaines années?

Le Conseil supérieur de l'éducation, dans son étude sur "le rôle du professeur d'université", présente quelques pistes de réflexion à ce sujet.

Il faut d'abord tenir compte, peut-on lire, des incidences démographiques. La clientèle étudiante jeune pourrait diminuer au profit d'une clientèle plus âgée, à temps partiel et aux attentes multiples. Une baisse de la clientèle universitaire en général doit même être envisagée sérieusement. Ce qui pourrait entraîner le vieillissement du corps professoral et peu de place pour de "jeunes professeurs qualifiés, pleins d'enthousiasme et promoteurs d'idées neuves". On peut aussi prévoir que les étudiants(es) fréquenteront davantage les domaines d'études offrant de meilleures chances d'emploi, ce qui pourrait occasionner des surplus de professeurs à certains endroits, et une pénurie à d'autres. Par ailleurs, le Conseil note que les universités ont de plus en plus tendance à combler les besoins en enseignement par l'embauche de chargés de cours.

Sur le plan social, culturel et scientifique, la prolifération des connaissances, les progrès rapides de la technologie, la multiplication des lieux de diffusion et de production du savoir, commanderont une plus grande ouverture à ce qui se passe hors de l'université. Les professeurs auront donc à s'adapter de plus en plus à cette réalité.

Sur le plan politique, le Conseil note, à l'échelle occidentale, une forte tendance à la concentration des pouvoirs, à l'autoritarisme de l'État. Cette tendance se double de difficultés causées par l'évolution démographique, la lente croissance économique et la hausse constante des dépenses publiques. Tous ces facteurs influenceront la situation du professeur: on tentera de l'amener à infléchir la formation qu'il dispense dans le sens des besoins socio-économiques à court terme et à faire plus clairement la preuve de sa productivité et de sa rentabilité.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'organisation universitaire, l'accroissement du contrôle gouvernemental et du contrôle bureaucratique amènera une évaluation plus serrée de l'utilisation des ressources, de leur pertinence et rendement. C'est pourquoi, pour une gestion adéquate et équitable des personnels, il importera de développer des moyens souples, pour



Alan Wright a été nommé dernièrement au poste de doyen adjoint des études de premier cycle de l'UQAR. Il travaillera en particulier avec les agents de liaison en poste dans les bureaux régionaux de l'UQAR ainsi qu'avec les directeurs de module. Monsieur Wright possède 15 années d'expérience très diversifiée dans le domaine de l'éducation au Québec.

évaluer les tâches du professeur et éviter ainsi le piège de la rigidité, de l'uniformisation.

En terminant, le Conseil supérieur de l'éducation présente quelques moyens concrets pour ouvrir des perspectives d'avenir dans l'institution universitaire, en tenant compte du "nouveau contexte dans lequel les universitaires seront appelés à travailler".

Le Conseil recommande de:

. revaloriser les fonctions d'enseignement dans la tâche du professeur d'université, en encourageant les expériences pédagogiques originales, en sensibilisant les professeurs à la dimension humaine de leurs relations avec les étudiants(es) et en rééquilibrant les critères de promotion pour ce qui est du rôle de formateur du professeur (par rapport à son rôle de chercheur);

. innover sur le plan des ententes qui lient l'université et les universitaires, par l'utilisation de formules souples et en évitant les conventions trop détaillées;

. "épurer" les tâches professorales, particulièrement les aspects bureaucratiques qui canalisent trop d'énergie.